



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 29 novembre 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Héliène LEVA Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Florence PIGNIER, Jacques ROBIN.

Procurations

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN

Secrétaire de séance : Madame Charlotte LAFOURCADE

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 20	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

7.10.1. SUBVENTION A LA MAISON DES ARTS DU LEMAN

Madame le Maire,

RAPPELLE que dans le cadre du partenariat de la commune avec la Maison des Arts du Léman (MAL), un budget avait été accordé par le Conseil municipal pour l'organisation d'un troisième spectacle des Chemins de Traverse en 2024. Il s'agit d'une représentation « Tous les poètes habitent Valparaiso » par la Cie STT. Elle a eu lieu le 29 novembre 2024 au Damier. L'organisation a été intégralement prise en charge par la MAL, y compris la billetterie.

DEMANDE au Conseil municipal d'autoriser la contribution forfaitaire de 15 000 euros prévue au budget, sous forme de subvention à La Maison des Arts du Léman.

Considérant la volonté de la commune de renforcer le partenariat avec la Maison des Arts du Léman,

Considérant l'intérêt de ce spectacle qui permettra de voir l'aboutissement de la pièce dont la Cie STT a débuté la mise en scène lors de la résidence au Damier en 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Madame le Maire à verser une contribution forfaitaire de 15 000 euros sous forme de subvention à La Maison des Arts du Léman, et à signer tout document se rapportant à l'organisation du spectacle.

Certifié exécutoire
Transmis au représentant de l'Etat le 09/12/2024
Publié, Affiché ou notifié le : 10/12/2024
Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 6 décembre 2024
Le Maire - Catherine BASTARD



La secrétaire de séance - Charlotte LAFOURCADE

